

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01993

Numéro SIREN : 596 950 139

Nom ou dénomination : SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DU SUD-OUEST

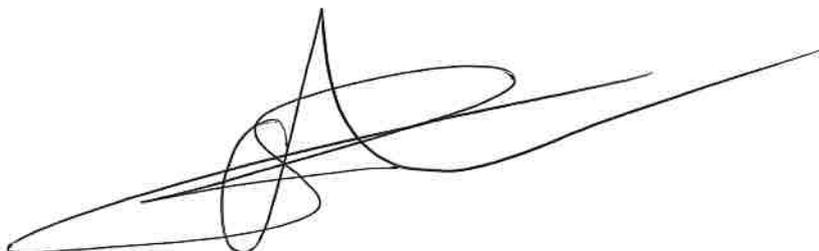
Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2021 sous le numéro de dépôt 18952

SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DU SUD-OUEST - SCASO

Société anonyme coopérative de commerçants détaillants à capital variable
Siège social : AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - Z I DE
TOCTOUCAU
33610 CESTAS
596 950 139 RCS BORDEAUX

BILAN – COMPTE DE RESULTAT – ANNEXE

exercice clos le 31 décembre 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	83 484 120	31 960 115	51 524 005	52 494 848
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	15 042 737	13 621 402	1 421 335	1 270 086
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	14 731 690	13 621 402	1 110 288	818 648
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS	311 046		311 046	451 438
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 444 998	17 869 130	32 575 867	34 031 485
TERRAINS	5 319 549	742 423	4 577 125	4 634 704
CONSTRUCTIONS	37 782 507	11 167 198	26 615 309	27 676 990
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 255 602	2 275 933	979 669	1 168 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 087 338	3 683 575	403 762	551 401
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	17 996 384	469 582	17 526 802	17 193 276
PARTICIPATIONS	2 373 820		2 373 820	2 269 420
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	6 851 297		6 851 297	6 819 396
TITRES IMMOBILISES DIVERS	8 257 091	469 582	7 787 509	7 593 048
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	514 174		514 174	511 411
ACTIF CIRCULANT	169 160 895	26 297	169 134 598	161 697 317
STOCKS ET EN-COURS	23 130 603		23 130 603	19 589 539
MARCHANDISES	23 130 603		23 130 603	19 589 539
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 376 819		4 376 819	6 016 433
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	137 533 746	26 297	137 507 449	132 201 238
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	108 386 582	8 758	108 377 823	108 837 413
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	29 147 163	17 538	29 129 625	23 363 824
CREANCES DIVERSES (3)	2 995 526		2 995 526	3 094 245
DISPONIBILITES	152 471		152 471	119 073
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	971 728		971 728	676 787
TOTAL GENERAL	252 645 015	31 986 412	220 658 603	214 192 165
(1) Dont droit au bail			771 129	682 522
(2) Dont à moins d'un an			421 694	875 512
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 210 167	8 471 116
CAPITAL	1 111 680	1 111 680
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT RESERVES	24 580	24 580
RESERVE LEGALE	6 347 907	6 208 796
AUTRES RESERVES	111 168	111 168
	6 236 739	6 097 628
RESULTAT DE L'EXERCICE	638 438	139 111
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 087 560	986 948
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>9 210 167</i>	<i>8 471 116</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	53 500	146 000
PROVISIONS POUR RISQUES	53 500	146 000
DETTES (1)	211 394 936	205 575 048
DETTES FINANCIERES (2)	56 630 896	61 876 611
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	56 614 130	61 857 887
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	16 766	18 724
DETTES D'EXPLOITATION	141 080 943	129 433 213
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	98 430 171	90 888 960
DETTES FISCALES ET SOCIALES	12 869 926	12 367 376
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	29 780 845	26 176 875
DETTES DIVERSES	13 683 096	14 254 084
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	307 414	238 839
AUTRES DETTES DIVERSES	13 375 682	14 015 244
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		11 139
TOTAL GENERAL	220 658 603	214 192 165
(1) Dont à plus d'un an	29 556 536	31 758 687
Dont à moins d'un an	181 838 399	173 816 360
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	23 940 163	27 329 244



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	846 230 182	776 938 612
VENTES DE MARCHANDISES	802 372 691	738 563 847
PRODUCTION VENDUE (BIENS)		554
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	41 802 969	36 252 097
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	844 175 660	774 816 499
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 000	
REPRISES SUR PROVISIONS	123 950	283 612
TRANSFERTS DE CHARGES	1 679 874	1 795 559
AUTRES PRODUITS	248 697	42 940
CHARGES D'EXPLOITATION	847 138 915	779 833 638
ACHATS DE MARCHANDISES	803 224 156	733 835 243
VARIATION DES STOCKS	(3 541 063)	1 614 292
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	359 371	297 687
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	24 725 253	23 382 925
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 199 220	1 492 704
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 417 143	11 853 956
CHARGES SOCIALES	4 983 314	4 827 560
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 452 314	2 397 369
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	8 758	32 488
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	16 500	50 000
AUTRES CHARGES	293 946	49 409
RESULTAT D'EXPLOITATION	(908 732)	(2 895 025)
PRODUITS FINANCIERS	559 692	653 726
PARTICIPATIONS	238 854	183 626
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	320 675	470 100
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	162	
CHARGES FINANCIERES	1 533 865	838 127
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 533 865	838 127
RESULTAT FINANCIER	(974 172)	(184 400)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 882 905)	(3 079 426)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 648 903	3 824 461
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 641 946	3 750 552
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 957	73 909
CHARGES EXCEPTIONNELLES	103 579	351 668
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 967	168 547
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 000	63 907
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	100 611	119 212
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 545 324	3 472 792
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 980	254 255
BENEFICE NET COMPTABLE	638 438	139 111
<i>Total des produits</i>	849 438 779	781 416 800
<i>Total des charges</i>	848 800 340	781 277 689
BENEFICE NET COMPTABLE	638 438	139 111
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	225 166	165 265

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (mise en œuvre du Plan de Continuité de l'Activité en conformité avec le protocole national).

A la date d'arrêt des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Au cours de l'exercice, la société a remboursé deux de ses emprunts par anticipation, pour les remplacer par trois emprunts à des conditions plus favorables. L'indemnité de remboursement anticipé s'élève à un montant de 875 879 €, et est comptabilisée en charge financières.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 10 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	3 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 7 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

La société comptabilise en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement calculé sur la durée économique et la durée d'usage.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social est variable. A la clôture de l'exercice, il se compose de 69 480 actions de 16 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	14 514 064	528 674		15 042 738
Immobilisations corporelles	49 976 757	619 271	151 030	50 444 998
Immobilisations financières - titres	10 332 051	299 861	1 000	10 630 912
Immobilisations financières - créances	7 330 808	34 665		7 365 473
	82 153 679	1 482 471	152 030	83 484 120

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	13 243 977	377 425		13 621 402
Immobilisations corporelles	15 945 272	2 074 889	151 030	17 869 131
	29 189 249	2 452 314 (*)	151 030	31 490 533
(*) Dont dotation :		2 452 314		
. linéaire				
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	986 948	100 612		1 087 560
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	146 000	16 500	109 000	53 500
Dépréciations de l'actif immobilisé	469 582			469 582
Dépréciations de l'actif circulant	32 488	8 759	14 950	26 297
	1 635 018	125 871 (*)	123 950 (*)	1 636 939
(*) Dont :		25 259	123 950	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel		100 612		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	59 223
- montants repris parce que devenus sans objet :	49 777

Les provisions pour risques et charges correspondent à des litiges prud'hommaux.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	7 365 473	771 130	6 594 343
Acomptes versés sur commandes	4 376 820	4 376 820	
Créances d'exploitation	137 533 746	137 533 746	
Créances diverses	2 995 527	2 573 833	421 694
Charges constatées d'avance	971 728	971 728	
	153 243 294	146 227 257	7 016 037

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CING ANS	A PLUS DE CING ANS
Concours bancaires courants (*)	24 146 739	24 146 739		
Emprunts bancaires (1)	32 467 391	2 927 520	11 895 165	17 644 706
Emprunts & dettes financières divers (2)	16 767	101		16 666
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	141 080 943	141 080 943		
Dettes diverses	13 683 096	13 683 096		
Produits constatés d'avance				
	211 394 936	181 838 399	11 895 165	17 661 372

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				69 768
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				22 000 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				23 957 588
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				0

Comptes rattachés et comptes de régularisation

<u>Charges à payer et avoirs à établir :</u>	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Factures non parvenues d'achats de marchandises	4 045 213	3 675 241
- Factures non parvenues sur autres achats et charges externes	809 991	479 756
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 855 205	4 154 997
* Dettes financières (intérêts courus sur emprunts)	69 768	105 722
* Dettes fiscales et sociales à payer	3 350 317	3 230 935

- Avoir sur cotisations à établir		3 780 000
- Clients, boni sur marge à reverser	660 991	1 675 096
- Clients, avoirs à établir sur achats de marchandises et charges externes	3 675 301	248 671
- Clients, avoirs à établir sur pénalités fournisseurs	38 446	99 140
- Clients, avoirs à établir sur marges arrières à recevoir et à reverser	22 105 934	18 101 425
- Clients, avoirs à établir sur marges arrières reçus à reverser	3 299 959	2 272 363
* <i>Autres dettes d'exploitation</i>	<u>29 780 631</u>	<u>26 176 697</u>

Charges constatées d'avance :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Achats de marchandises	634 725	392 097
- Autres achats et charges externes	337 004	284 690
Total	<u>971 729</u>	<u>676 787</u>

Factures à établir et avoirs à recevoir :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Factures à établir de ventes de marchandises	11 714 397	4 983 737
- Factures à établir sur stocks commissionnaires	9 216 142	7 691 799
- Avoirs non parvenus d'achats de marchandises et charges externes	1 515 780	931 180
- Ristournes non parvenues sur marchandises	22 105 934	18 101 425
- Remboursement à recevoir (taxes, I.J.S.S., assurance, indemnité)	909 833	134 404
Total	<u>45 462 086</u>	<u>31 842 545</u>

La société ne comptabilise la contribution sociale de solidarité (ORGANIC) qu'au moment de son versement.
La charge relative au chiffre d'affaires 2020 s'élève à 443 k€ et a été portée en engagements hors bilan.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il est constitué de ventes de marchandises aux coopérateurs et est réalisé principalement en France.
Le poste « Production vendue de services » comprend essentiellement les cotisations et commissions appelées auprès des coopérateurs.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	25
- Agents de maîtrise	55
- Employés	316
	<u>396</u>

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La société dispose d'une créance à moins d'un an vis-à-vis de l'Etat d'un montant de 429 838 € (au titre de 2017 moins l'IS de 2020) et à plus d'un an d'un montant de 421 694 € au titre de 2018.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités retard paiement fournisseurs marchandises	1 467	2 177 946
Cessions d'immobilisations corporelles et financières	1 000	6 957
Indemnité d'occupation (Arrêt du 27.01.2021, Cour d'appel de BORDEAUX)		464 000
Dotations aux amortissements dérogatoires	100 612	
Amendes et pénalités	500	
	<u>103 579</u>	<u>2 648 904</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 €, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuelles réductions d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	- 687 951
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	712 831
- Réduction mécénat	<u>- 900</u>
	23 980

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Variation</i>
Plafonnement CET à réintégrer	- 7 409	- 418 357	- 410 948
Solde amortissement dérogatoire à comptabiliser (suite au rachat du crédit-bail immobilier en mai 2015)	55 803	0	- 55 803
Total base	48 394	- 418 357	- 466 751
Total IS	13 550	- 115 048	- 128 598
	28%	27.5%	

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'hypothèque sur la construction de l'entrepôt de BEYCHAC et CAILLAU).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	5 849 573	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés à l'enseigne E. Leclerc (ISOCEL : 3 750 k€ ; SCABEL : 5 000 k€)	8 750 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	18 059 837	18 059 837
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements(*)	4 348 356	-
Contribution sociale de solidarité non comptabilisée à verser en mai 2021	443 447	

(*) Garantie donnée par la société, associée de la société SYNERGIE de paiement à première demande de cette dernière, des achats de carburants réalisés par les clients coopérateurs de SINERGY – associés de la SCASO- et représentant un pourcentage de leur chiffre d'affaires moyen mensuel de carburants.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire. Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;

- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.9 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 45.06 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2019.

(*) Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 697 000 €

Entreprises liées	DISTRITIERS	LECSAV	SCASO LOG
Participations	3 000	21 343	2 106 350
Créances rattachées à des participations	-	-	5 748 461
Clients et comptes rattachés	-	12 777	-
Créances diverses	135 217	-	-
Dettes diverses	-	-	-
Prêts	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	101	-
Autres dettes d'exploitation	-	-	-
Produits de participation	134 546	-	-
Autres produits financiers	-	-	90 621
Charges financières	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. DISTRITIERS 33 610 CESTAS R.C.S. Bordeaux 529 220 782	S.C.I. SCASO LOG 33 610 CESTAS R.C.S. Bordeaux 828 528 539
Capital	3 000	2 106 350
Réserves et RAN avant affectation du résultat	300	-220 313
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	3 000	2 106 350
Valeur nette des titres détenus	3 000	2 106 350
Prêts et avances consentis	135 217	5 748 461
Cautions & avals donnés	-	4 030 437
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	1 317 848
Résultat du dernier exercice clos	- 3 150	435 392
Dividendes encaissés	134 846	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %S.A.S. LEGSAV
33 610 CESTAS
R.C.S. Bordeaux 403 802 705

Capital	170 985
Réserves et RAN avant affectation du résultat	284 906
Quote-part du capital détenu	12.3%
Valeur brute des titres détenus	21 343
Valeur nette des titres détenus	21 343
Prêts et avances consentis	-
Dettes consenties	101
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 357 685
Résultat du dernier exercice clos	97
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Le groupe constitué par SCASO, DISTRITIERS, et SCASO LOG dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- La filiale DISTRITIERS, ayant très peu d'activité économique, n'est pas considérée comme significative au regard de SCASO.
- La filiale SCASO LOG a une activité de locations immobilières (détenant un entrepôt sur CESTAS). Elle n'est pas considérée comme significative au regard de SCASO.
- Les opérations réciproques touchant le compte de résultat se limitent aux facturations d'intérêts et celles touchant le bilan ne concernent que peu de postes. Ces informations sont mentionnées dans la rubrique « entreprises liées ».

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DU SUD-OUEST - SCASO

Société anonyme coopérative de commerçants détaillants à capital variable
Siège social : Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - ZI de Toctoucau

33610 CESTAS

596 950 139 RCS BORDEAUX
(Ci-après désignée « la Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2021

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2020**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

PREMIERE PARTIE :
RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS

**SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE
L'EXERCICE ÉCOULÉ**

L'exercice 2020 a été marqué par un résultat bénéficiaire de 638 438,78 euros. Notre chiffre d'affaires a progressé de l'ordre de 8,95%. Il s'élève à 844 175 660,36 euros (contre 774 816 499,79 euros pour l'exercice précédent).

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Selon les termes de l'article L. 225-100-1, I du Code de Commerce, les ratios suivants nous paraissent représentatifs de la situation financière de la société en 2020 :

En euros	31 décembre 2020	%
Capitaux propres y compris résultat N et avant affectation (« capitaux propres comptables »)	9 210 168 €	4,17 % du total du bilan
Endettement Net Bancaire ⁽¹⁾	56 461 659 €	613 % des capitaux propres comptables

⁽¹⁾ L'Endettement Net Bancaire est égal à la différence entre :

- la trésorerie figurant à l'Actif du bilan ;
- la trésorerie Passif et les emprunts à moyen et long termes.

UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1, I du Code de commerce, nous vous faisons également part des indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société dans le cadre de la poursuite de la politique et des objectifs de la société en matière de gestion des risques financiers.

Notre Société n'utilise pas d'instruments financiers.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 un état d'urgence sanitaire a été déclaré par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

En application de cette loi et par un décret en date du 24 mars 2020, le gouvernement a pris diverses mesures visant à lutter contre l'épidémie de Covid-19 et notamment des mesures de confinement, de couvre-feu et de fermeture de certains lieux au public et des commerces non essentiels.

Cette crise sanitaire et les mesures prises en conséquence impactent l'activité de nos adhérents et celui du fonctionnement de notre centrale.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les résultats de notre Société seront impactés par la crise sanitaire en cours même si nos adhérents ont pu poursuivre l'essentiel de leurs activités pendant cette période.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours sera encore impacté par l'épidémie de Covid-19.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L. 511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et financier.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L. 464-2, I, al.5 du Code du commerce.

MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

En application des dispositions de l'article L.232-1 II du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a ouvert aucune succursale.

PRISE DE PARTICIPATION

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre Société a acquis le solde des titres de la société SCASO LOG, dont elle détenait déjà 95 % du capital.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Concernant ces filiales et participations (détenues au dessus de 5%), nous vous apportons les informations suivantes, savoir :

FILIALES	% DE DETENTION DANS LE CAPITAL SOCIAL	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTATS
LECSAV	12,28 %	1 357 685 €	97 €
DISTRITIERS	100 %	Néant	(3 150) €
ISOCEL	5,26 %	22 575 278 €	283 339 €
SCASO LOG	100 %	1 317 849 €	435 392 €

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

En raison de contraintes techniques, nous ne sommes pas en mesure de fournir ces informations à date.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 – I.1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 – I.2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	X						X					
Montant total des factures concernées h.t. en €												
Pourcentage du montant total h.t. de l'exercice	X						X					
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)

Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement		
---	--	--

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 844 175 660 euros contre 774 816 499 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 846 230 182 euros contre 776 938 612 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 847 138 915 euros contre 779 833 638 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à -908 732 euros contre -2 895 025 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 12 417 143 euros contre 11 853 956 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 4 983 314 euros contre 4 827 560 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 396 au cours de l'exercice.

Compte tenu d'un résultat financier de -974 173 euros contre -184 400 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -1 882 905 euros contre -3 079 426 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 2 545 324 euros contre 3 472 792 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de 638 438,78 euros contre 139 111,57 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 220 658 604 euros contre 214 192 166 euros pour l'exercice précédent.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 638 438,78 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 785 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 1 620 euros.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2020.

Nous vous informons que le personnel salarié de la Société ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé à l'article L. 225-102 du Code de Commerce.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la Société.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Stéphane HENRY,
- Monsieur Jacques VALLOIS,

arrivent à expiration de la présente assemblée.

Nous vous proposons de renouveler leurs mandats d'administrateurs pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Nous vous indiquons à cet égard, qu'en application des dispositions de l'article L. 225-18-1 du Code de commerce, la Société est tenue de respecter une proportion d'administrateurs de chaque sexe d'au moins 40 %.

AGREMENT D'UN ASSOCIE

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier, en application de l'article 12 des statuts, l'agrément de l'entrée au capital social de la société ARES DISTRIBUTION, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Route de Bordeaux, 33740 ARES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 510 157 076, nouvelle exploitante du magasin situé sur la commune d'ARES, en qualité de nouvel associé.

RETRAIT D'UN ASSOCIE

Nous vous demandons également de constater le retrait en qualité d'associé de la société SODICAR, ancienne société exploitante du magasin situé sur la commune d'ARES.

DEUXIEME PARTIE : **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

LISTE DES FONCTIONS

En application de l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce, il est fait mention de la liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

Monsieur Christophe LANDON, Président Directeur Général et Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS PLAGECO DISTRIBUTION ;
- Président de la SAS LAUCLAND ;
- Gérant de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BESTAVE
- Gérant de la SCI AQUITAINE OCEAN, de la SCI LANDINVEST,
- Gérant de la SARL SPORT OCEAN ;
- Président de la société ISOCEL et Représentant de la SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DU SUD OUEST, administrateur de la société ISOCEL ;

- Président du Conseil d'Administration de la SA SINERGY ;
- Président de la SAS CESTAS DEVELOPPEMENT ;
- Administrateur de la SA SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT EN PARFUMERIE – SCAPARF ;

Monsieur Pierre DELBOURG, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS SARLAT DISTRIBUTION ;
- Président de la SAS LECSAV ;
- Administrateur de la société BRICO-BATI-JARDI SUD-OUEST ;
- Gérant associé de la SCI L'IMMOBILIER DES SABLES ;
- Président de la SAS CANEDA DISTRIBUTION ;
- Gérant de la société GRAMAG ;

Monsieur Thierry ALLANOT, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS SOUILLAC DISTRIBUTION ;
- Président de la SAS STA FINANCES ;
- Gérant de la SARL SOGESTA ;
- Gérant de la SCI D'AILLAN ;
- Représentant de la SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DU SUD OUEST, gérant de la SCI SCASO LOG ;
- Administrateur de la société VERALEC ;
- Gérant de la SCI D'ASPE HORIZON ;

Madame Marie-Thérèse CALMETTE, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS SODISCAM ;
- Gérant de la SCI MCD ;
- Gérant de la SCI JDC ;
- Gérant de la SARL VALENCALM ;
- Gérant de la société LUNA-STELLA ;
- Gérant de la société BOMARGIL ;
- Gérant de la société MADI INVEST ;
- Directeur Général des sociétés DISLIAL et de LIBOURNE DISTRIBUTION ;
- Membre du Conseil de surveillance du GALEC ;

Madame Laura BLOSSIER, Administrateur, remplit les fonctions de:

- Directeur Général de la société SEUGNE DISTRIBUTION ;
- Directeur Général de la société JONZADIS ;

Monsieur Jacques VALLOIS, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Administrateur de la SA UNILEC ;
- Président de la SAS BORDEAUX DISTRIBUTION ;
- Président de la SAS SOFIBOR ;
- Gérant de la SC SAINT LOUIS IMMOBILIER I ;

Monsieur Stéphane HENRY, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS BIARS DISTRIBUTION ;
- Président Directeur Général et Administrateur de la SA GRIMEN ;
- Président de la SAS SAGEK ;
- Gérant de la SCI REPUBLIQUE et de la SCI DALAN ;
- Gérant de la société LUBERSAC IMMO ;
- Représentant légal de la société BIARS DISTRIBUTION dans ses fonctions de gérant de la société LUBERSAC DISTRIBUTION ;
- Gérant de la société KAGES.

Monsieur Thierry POILBOUT, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS PASTEUR DISTRIBUTION ;
- Président de la SAS BERCADIS ;
- Président de la SAS EMADIS ;
- Gérant de la SARL BERCANORD RESTAURATION et de la SARL BERCANORD VOYAGES ;
- Président du Directoire de la SA SCAFEL ;
- Membre du Conseil de surveillance de la SAS KERMENE.

Monsieur Stéphane ONILLON, Administrateur, remplit les fonctions de :

- Président de la SAS PSF DISTRIBUTION ;
- Gérant des sociétés SARL AGRIBRICO DES QUATRE ORMEAUX, SARL GALCOM, SCI LES NEGRES, SCEA BELLEVUE PEYCHARNEAU, SARL BELLEVUE DE LEBRE, SCI LES BOUCHETS, SCI LES ROSIERS DE L'AIREAU ;
- Président de la SAS FIMMESO.

CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L 225-37-4 2° DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous rappelons les conventions suivantes :

- **Conventions avec la société SCASO LOG**, détenue à 100 % par la Société :
 - a/ Avance en compte courant consentie pour un montant de 5 748 KE rémunérée au taux de 1.75%
 - b/ Caution octroyée par la Société en garantie de deux emprunts souscrits par la société SCASO LOG dont le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 4 030 K€
 - c/ Nantissement des parts détenues par la Société dans le capital de la société SCASO LOG au profit d'ARKEA, en garantie d'un emprunt affecté à la construction de l'entrepôt de SCASO LOG dont le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 2 284 K€.
 - d/ Prestations administratives et comptables facturées par la Société à SCASO LOG à hauteur de 32 K€ en 2020.

TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Nous vous rappelons qu'il n'existe actuellement aucune délégation en cours de validité accordée par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Scaso
SA coopérative de commerçants détaillants à capital variable
Siren n°596.950.139 // Ape n°4617A
Siège Social : Av du Mal de Lattre de Tassigny - Z.I. de Toctoucau
33610 Cestas

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020**

Scaso	Exercice 31/12/2020
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°1/5 (+ 12 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - 📠 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine	

Scaso
SA coopérative de commerçants détaillants à capital variable
Siren n°596.950.139 // Ape n°4617A
Siège Social : Av du Mal de Lattre de Tassigny - Z.I. de Toctoucau
33610 Cestas

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020**

A l'assemblée générale de la société « **Scaso** »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **Scaso** » relatifs à l'exercice clos le **31/12/2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2020** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe des comptes annuels, en page n°4 de la plaquette.

Scaso	Exercice 31/12/2020
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°2/5 (+ 12 pages annexées)
<i>SCP Rivière – Gaudrie & autres</i> BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine	

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que :

↳ Les terrains, les constructions et les amortissements des constructions sont évalués selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes annuels dans la rubrique « Immobilisations corporelles » de la page n°5 de la plaquette. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié desdites méthodes et leur correcte mise en œuvre dans les états financiers pour comptabiliser les valeurs brutes et les amortissements.

↳ Les stocks sont évalués selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes annuels dans la rubrique « Stocks » de la page n°5 de la plaquette. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de cette méthode et nous avons mis en œuvre des tests pour nous assurer de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Scaso	Exercice 31/12/2020
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/5 (+ 12 pages annexées)
<i>SCP Rivière – Gaudrie & autres</i> BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine	

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 26/05/2021

Le commissaire aux comptes
SCP Rivière- Gaudrie & autres

Frédéric Grizel
Associé co-gérant
Signature électronique Qualifiée

Scaso	Exercice 31/12/2020
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°4/5 (+ 12 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine	

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Scaso	Exercice 31/12/2020
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°5/5 (+ 12 pages annexées)
<i>SCP Rivière – Gaudrie & autres</i> BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine	

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	83 484 120	31 960 115	51 524 005	52 494 848
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	15 042 737	13 621 402	1 421 335	1 270 086
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	14 731 690	13 621 402	1 110 288	818 648
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS	311 046		311 046	451 438
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 444 998	17 869 130	32 575 867	34 031 485
TERRAINS	5 319 549	742 423	4 577 125	4 634 704
CONSTRUCTIONS	37 782 507	11 167 198	26 615 309	27 676 990
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 255 602	2 275 933	979 669	1 168 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 087 338	3 683 575	403 762	551 401
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	17 996 384	469 582	17 526 802	17 193 276
PARTICIPATIONS	2 373 820		2 373 820	2 269 420
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	6 851 297		6 851 297	6 819 396
TITRES IMMOBILISES DIVERS	8 257 091	469 582	7 787 509	7 593 048
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	514 174		514 174	511 411
ACTIF CIRCULANT	169 160 895	26 297	169 134 598	161 697 317
STOCKS ET EN-COURS	23 130 603		23 130 603	19 589 539
MARCHANDISES	23 130 603		23 130 603	19 589 539
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 376 819		4 376 819	6 016 433
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	137 533 746	26 297	137 507 449	132 201 238
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	108 386 582	8 758	108 377 823	108 837 413
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	29 147 163	17 538	29 129 625	23 363 824
CREANCES DIVERSES (3)	2 995 526		2 995 526	3 094 245
DISPONIBILITES	152 471		152 471	119 073
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	971 728		971 728	676 787
TOTAL GENERAL	252 645 015	31 986 412	220 658 603	214 192 165
(1) Dont droit au bail			771 129	682 522
(2) Dont à moins d'un an			421 694	875 512
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 210 167	8 471 116
CAPITAL	1 111 680	1 111 680
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	24 580	24 580
RESERVES	6 347 907	6 208 796
RESERVE LEGALE	111 168	111 168
AUTRES RESERVES	6 236 739	6 097 628
RESULTAT DE L'EXERCICE	638 438	139 111
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 087 560	986 948
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	9 210 167	8 471 116
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	53 500	146 000
PROVISIONS POUR RISQUES	53 500	146 000
DETTES (1)	211 394 936	205 575 048
DETTES FINANCIERES (2)	56 630 896	61 876 611
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	56 614 130	61 857 887
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	16 766	18 724
DETTES D'EXPLOITATION	141 080 943	129 433 213
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	98 430 171	90 888 960
DETTES FISCALES ET SOCIALES	12 869 926	12 367 376
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	29 780 845	26 176 875
DETTES DIVERSES	13 683 096	14 254 084
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	307 414	238 839
AUTRES DETTES DIVERSES	13 375 682	14 015 244
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		11 139
TOTAL GENERAL	220 658 603	214 192 165
(1) Dont à plus d'un an	29 556 536	31 758 687
Dont à moins d'un an	181 838 399	173 816 360
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	23 940 163	27 329 244

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	846 230 182	776 938 612
VENTES DE MARCHANDISES	802 372 691	738 563 847
PRODUCTION VENDUE (BIENS)		554
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	41 802 969	36 252 097
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>844 175 660</i>	<i>774 816 499</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 000	
REPRISES SUR PROVISIONS	123 950	283 612
TRANSFERTS DE CHARGES	1 679 874	1 795 559
AUTRES PRODUITS	248 697	42 940
CHARGES D'EXPLOITATION	847 138 915	779 833 638
ACHATS DE MARCHANDISES	803 224 156	733 835 243
VARIATION DES STOCKS	(3 541 063)	1 614 292
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	359 371	297 687
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	24 725 253	23 382 925
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 199 220	1 492 704
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 417 143	11 853 956
CHARGES SOCIALES	4 983 314	4 827 560
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 452 314	2 397 369
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	8 758	32 488
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	16 500	50 000
AUTRES CHARGES	293 946	49 409
RESULTAT D'EXPLOITATION	(908 732)	(2 895 025)
PRODUITS FINANCIERS	559 692	653 726
PARTICIPATIONS	238 854	183 626
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	320 675	470 100
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	162	
CHARGES FINANCIERES	1 533 865	838 127
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 533 865	838 127
RESULTAT FINANCIER	(974 172)	(184 400)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 882 905)	(3 079 426)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 648 903	3 824 461
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 641 946	3 750 552
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 957	73 909
CHARGES EXCEPTIONNELLES	103 579	351 668
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 967	168 547
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 000	63 907
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	100 611	119 212
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 545 324	3 472 792
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 980	254 255
BENEFICE NET COMPTABLE	638 438	139 111
<i>Total des produits</i>	<i>849 438 779</i>	<i>781 416 800</i>
<i>Total des charges</i>	<i>848 800 340</i>	<i>781 277 689</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	638 438	139 111
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	225 166	165 265
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (mise en œuvre du Plan de Continuité de l'Activité en conformité avec le protocole national).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Au cours de l'exercice, la société a remboursé deux de ses emprunts par anticipation, pour les remplacer par trois emprunts à des conditions plus favorables. L'indemnité de remboursement anticipé s'élève à un montant de 875 879 €, et est comptabilisée en charge financières.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 10 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	3 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 7 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

La société comptabilise en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement calculé sur la durée économique et la durée d'usage.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social est variable. A la clôture de l'exercice, il se compose de 69 480 actions de 16 euros.

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	14 514 064	528 674		15 042 738
Immobilisations corporelles	49 976 757	619 271	151 030	50 444 998
Immobilisations financières - titres	10 332 051	299 861	1 000	10 630 912
Immobilisations financières - créances	7 330 808	34 665		7 365 473
	82 153 679	1 482 471	152 030	83 484 120

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	13 243 977	377 425		13 621 402
Immobilisations corporelles	15 945 272	2 074 889	151 030	17 869 131
	29 189 249	2 452 314 (*)	151 030	31 490 533

(*) Dont dotation : . linéaire 2 452 314
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	986 948	100 612		1 087 560
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	146 000	16 500	109 000	53 500
Dépréciations de l'actif immobilisé	469 582			469 582
Dépréciations de l'actif circulant	32 488	8 759	14 950	26 297
	1 635 018	125 871 (*)	123 950 (*)	1 636 939

(*) Dont : . exploitation 25 259 123 950
. financier
. exceptionnel 100 612

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	59 223
- montants repris parce que devenus sans objet :	49 777

Les provisions pour risques et charges correspondent à des litiges prud'hommaux.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	7 365 473	771 130	6 594 343
Acomptes versés sur commandes	4 376 820	4 376 820	
Créances d'exploitation	137 533 746	137 533 746	
Créances diverses	2 995 527	2 573 833	421 694
Charges constatées d'avance	971 728	971 728	
	153 243 294	146 227 257	7 016 037

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	24 146 739	24 146 739		
Emprunts bancaires (1)	32 467 391	2 927 520	11 895 165	17 644 706
Emprunts & dettes financières divers (2)	16 767	101		16 666
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	141 080 943	141 080 943		
Dettes diverses	13 683 096	13 683 096		
Produits constatés d'avance				
	211 394 936	181 838 399	11 895 165	17 661 372

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				69 768
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				22 000 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				23 957 588
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				0

Comptes rattachés et comptes de régularisation

<i>Charges à payer et avoirs à établir :</i>	N	N-1
- Factures non parvenues d'achats de marchandises	4 045 213	3 675 241
- Factures non parvenues sur autres achats et charges externes	809 991	479 756
* <i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 855 205	4 154 997
* <i>Dettes financières (intérêts courus sur emprunts)</i>	69 768	105 722
* <i>Dettes fiscales et sociales à payer</i>	3 350 317	3 230 935

- Avoir sur cotisations à établir		3 780 000
- Clients, boni sur marge à reverser	660 991	1 675 096
- Clients, avoirs à établir sur achats de marchandises et charges externes	3 675 301	248 671
- Clients, avoirs à établir sur pénalités fournisseurs	38 446	99 140
- Clients, avoirs à établir sur marges arrières à recevoir et à reverser	22 105 934	18 101 425
- Clients, avoirs à établir sur marges arrières reçus à reverser	3 299 959	2 272 363
* <i>Autres dettes d'exploitation</i>	<u>29 780 631</u>	<u>26 176 697</u>

Charges constatées d'avance :

	<u>N</u>	<u>N -1</u>
- Achats de marchandises	634 725	392 097
- Autres achats et charges externes	337 004	284 690
Total	<u>971 729</u>	<u>676 787</u>

Factures à établir et avoirs à recevoir :

	<u>N</u>	<u>N -1</u>
- Factures à établir de ventes de marchandises	11 714 397	4 983 737
- Factures à établir sur stocks commissionnaires	9 216 142	7 691 799
- Avoirs non parvenus d'achats de marchandises et charges externes	1 515 780	931 180
- Ristournes non parvenues sur marchandises	22 105 934	18 101 425
- Remboursement à recevoir (taxes, I.J.S.S., assurance, indemnité)	909 833	134 404
Total	<u>45 462 086</u>	<u>31 842 545</u>

La société ne comptabilise la contribution sociale de solidarité (ORGANIC) qu'au moment de son versement.
La charge relative au chiffre d'affaires 2020 s'élève à 443 k€ et a été portée en engagements hors bilan.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il est constitué de ventes de marchandises aux coopérateurs et est réalisé principalement en France.

Le poste « Production vendue de services » comprend essentiellement les cotisations et commissions appelées auprès des coopérateurs.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	25
- Agents de maîtrise	55
- Employés	316
	<u>396</u>

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La société dispose d'une créance à moins d'un an vis-à-vis de l'Etat d'un montant de 429 838 € (au titre de 2017 moins l'IS de 2020) et à plus d'un an d'un montant de 421 694 € au titre de 2018.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités retard paiement fournisseurs marchandises	1 467	2 177 946
Cessions d'immobilisations corporelles et financières	1 000	6 957
Indemnité d'occupation (Arrêt du 27.01.2021, Cour d'appel de BORDEAUX)		464 000
Dotation aux amortissements dérogatoires	100 612	
Amendes et pénalités	500	
	<u>103 579</u>	<u>2 648 904</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 €, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuelles réductions d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	- 687 951
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	712 831
- Réduction mécénat	- 900
	<u>23 980</u>

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Variation</i>
Plafonnement CET à réintégrer	- 7 409	- 418 357	- 410 948
Solde amortissement dérogatoire à comptabiliser (suite au rachat du crédit-bail immobilier en mai 2015)	55 803	0	- 55 803
Total base	48 394	- 418 357	- 466 751
Total IS	13 550	- 115 048	- 128 598
	<i>28%</i>	<i>27.5%</i>	

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'hypothèque sur la construction de l'entrepôt de BEYCHAC et CAILLAU).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	5 849 573	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés à l'enseigne E. Leclerc (ISOCEL : 3 750 k€ ; SCABEL : 5 000 k€)	8 750 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	18 059 837	18 059 837
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements(*)	4 348 356	-
Contribution sociale de solidarité non comptabilisée à verser en mai 2021	443 447	

(*) Garantie donnée par la société, associée de la société SYNERGIE de paiement à première demande de cette dernière, des achats de carburants réalisés par les clients coopérateurs de SINERGY – associés de la SCASO- et représentant un pourcentage de leur chiffre d'affaires moyen mensuel de carburants.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire. Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;

- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.9 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 45.06 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2019.

(*) Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 697 000 €

Entreprises liées	DISTRITIERS	LECSAV	SCASO LOG
Participations	3 000	21 343	2 106 350
Créances rattachées à des participations	-	-	5 748 461
Clients et comptes rattachés	-	12 777	-
Créances diverses	135 217	-	-
Dettes diverses	-	-	-
Prêts	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	101	-
Autres dettes d'exploitation	-	-	-
Produits de participation	134 546	-	-
Autres produits financiers	-	-	90 621
Charges financières	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

S.A.S. DISTRITIERS
33 610 CESTAS
R.C.S. Bordeaux 529 220 782

S.C.I. SCASO LOG
33 610 CESTAS
R.C.S. Bordeaux 628 528 539

Capital	3 000	2 106 350
Réserves et RAN avant affectation du résultat	300	-220 313
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	3 000	2 106 350
Valeur nette des titres détenus	3 000	2 106 350
Prêts et avances consentis	135 217	5 748 461
Cautions & avals donnés	-	4 030 437
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	1 317 848
Résultat du dernier exercice clos	- 3 150	435 392
Dividendes encaissés	134 846	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %

Capital	170 985
Réserves et RAN avant affectation du résultat	284 906
Quote-part du capital détenu	12.3%
Valeur brute des titres détenus	21 343
Valeur nette des titres détenus	21 343
Prêts et avances consentis	-
Dettes consenties	101
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 357 685
Résultat du dernier exercice clos	97
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Le groupe constitué par SCASO, DISTRITIERS, et SCASO LOG dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- La filiale DISTRITIERS, ayant très peu d'activité économique, n'est pas considérée comme significative au regard de SCASO.
- La filiale SCASO LOG a une activité de locations immobilières (détenant un entrepôt sur CESTAS). Elle n'est pas considérée comme significative au regard de SCASO.
- Les opérations réciproques touchant le compte de résultat se limitent aux facturations d'intérêts et celles touchant le bilan ne concernent que peu de postes. Ces informations sont mentionnées dans la rubrique « entreprises liées ».

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DU SUD-OUEST - SCASO

Société anonyme coopérative de commerçants détaillants à capital variable
Siège social : Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - ZI de Toctoucau
33610 CESTAS
596 950 139 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2021
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2020

SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 638 438,78 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christophe LANDON

